

D.E.S.S. en design de jeux

2-015-1-3

Guide des étudiants

- Cheminement de programme
- Informations générales
- Calendrier et dates importantes

Avril 2022

TABLE DES MATIERES

Présentation du personnel	3
Dates importantes à retenir	3
Code d'accès et UNIP.....	4
Courriel institutionnel obligatoire	4
Centre étudiant	5
Compléter un choix de cours – horaires	5
Carte étudiante.....	6
Frais de scolarité et assurances étudiantes.....	6
Règlement pédagogique.....	6
Regroupement étudiant RÉD.....	7
Services de la Faculté de l'aménagement	7

PRÉSENTATION DU PERSONNEL

Personnel administratif

Tatjana Leblanc

Directrice de l'École de design

t.leblanc@umontreal.ca

Bureau 1042

Gloria Atencia Martinez

Adjointe à la direction

gloria.atencia.martinez@umontreal.ca

Bureau 1047

Myriam Lavallée

Technicienne en coordination de travail de bureau

myriam.lavallee@umontreal.ca

Bureau 1040

Geneviève Bédard

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

tgde-dei@ame.umontreal.ca

Bureau 1044

Personnel enseignant

Louis Martin Guay

Professeur agrégé, bureau 1014

louis.martin.guay@umontreal.ca

514-343-6111, poste 2803

<https://design.umontreal.ca/professeurs/fiche/in/in16824/sg/Louis-Martin%20Guay/>

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Mardi 6 septembre 2022

Rentrée scolaire

Autres dates importantes

Consulter le [Calendrier universitaire 2022-2023](#)

(Dates d'annulation sans frais et abandon de cours avec frais, congés fériés, etc.)

CODE D'ACCÈS ET UNIP

Ce code et votre UNIP vous ont été fournis lors de votre demande d'admission. Le UNIP fourni est temporaire, vous devez le modifier avant d'accéder à votre Centre étudiant.

<http://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/code-daccès-et-unip/>

The image shows a screenshot of the Université de Montréal authentication page. On the left, there is a white box with the title 'Code d'accès et UNIP' and a bulleted list of links: 'Changer son UNIP', 'Aide et information sur le code d'accès et l'UNIP', 'Obtenir un nouvel UNIP (en cas d'oubli)', and 'Récupérer son code d'accès'. On the right, the authentication page is visible, featuring the Université de Montréal logo, the title 'Authentification', and a section 'Ouvrir une session'. It includes input fields for 'Code d'accès' and 'UNIP / mot de passe', with links for 'Oublié' and 'Obtenir'. There are also radio buttons for 'Public' and 'Privé' and a 'Valider' button. At the bottom, there is an 'Attention' warning about public computers and a 'Sécurité dans un site public' link.

COURRIEL INSTITUTIONNEL OBLIGATOIRE

L'Université met à votre disposition une adresse de courrier électronique. C'est avec cette adresse que les professeurs et le personnel administratif communiquera avec vous. Il est donc obligatoire de l'activer. Il est possible de rediriger vos messages institutionnels vers une adresse courriel personnelle mais **notez que le transfert n'est pas garanti**. Il est donc important que l'étudiant consulte régulièrement sa boîte courriel institutionnel pour prendre connaissance des informations. Voici la procédure pour l'activer :

Rendez-vous sur le site suivant : http://www.ti.umontreal.ca/profil_usager/profil_ti.html

- Cliquez sur « Accès à mon profil » (en vert, dans le premier paragraphe);
- Entrez vos identifiants si nécessaire (code d'accès et UNIP);
- Dans le menu de gauche, sélectionnez « courriel »;
- Paramétrez votre courriel selon votre choix.

Le courriel est accessible sur la page d'accueil de l'Université de Montréal.

CENTRE ÉTUDIANT

SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE : 514.343.7212

Le Centre étudiant est accessible sur la page d'accueil de l'Université de Montréal, ainsi que le courriel étudiant : <https://www.umontreal.ca/>



COMPLÉTER UN CHOIX DE COURS – HORAIRES

Vous devez être inscrits à TOUS les cours obligatoires ci-dessous, selon la structure du programme. L'horaire détaillé avec locaux est affiché sur le site suivant (vérifiez les possibles mise à jour) :

<https://design.umontreal.ca/espace-etudiant/documents-dinformation/>

Aucun temps partiel n'est permis.

1 ^{er} trimestre (automne)	2 ^e trimestre (hiver)
<ul style="list-style-type: none">• DEJ6000 Fondements en design de jeux (3 cr.)• DEJ6001 Atelier de design de jeux 1 (3 cr.)• DEJ6007 Prototypage en jeux vidéo (3 cr.)• DEJ6011 Jeux et dessin d'apprentissage (3 cr.)• DEJ6012 Jeux sérieux et ludification (3 cr.)	<ul style="list-style-type: none">• DEJ6002 Atelier de design de jeux 2 (6 cr.)• DEJ6003 Jeux, expériences et interactions (3 cr.)• DEJ6010 Pratique prof. en design de jeux (3 cr.)• DIN6000 Design et approches systémiques (3 cr.)

CARTE ÉTUDIANTE

Vous devez vous procurer votre carte étudiant au Centre d'émission de la carte UdeM. Cette carte vous servira de preuve d'identité reconnue par l'Université, pour emprunter des documents à la bibliothèque ou pour recevoir une attestation officielle au Registrariat. Vous devez être inscrit à vos cours avant de demander votre carte.

Pour plus de détails et pour connaître l'horaire du Centre d'émission :

<http://www.carte.umontreal.ca/serTElle.html>.

<http://www.carte.umontreal.ca/soumettre-en-ligne.html>

FRAIS DE SCOLARITÉ ET ASSURANCES ÉTUDIANTES

Il est important d'acquitter le total des frais de scolarité avant la date d'échéance de paiement pour éviter de payer des frais d'intérêts en plus de risquer une désinscription des cours et/ou un blocage de dossier. Voici un lien à consulter pour répondre à vos questions sur les coûts, les modes de paiements disponibles ou pour contacter l'équipe des Droits de scolarité : <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/payer-une-facture/> .

Pour le Bureau de l'aide financière : <http://www.baf.umontreal.ca>.

Pour le Bureau des bourses d'études : <http://www.bourses.umontreal.ca/1erCycle/>

Les frais d'assurances de santé et dentaires pour les étudiants (ASEQ) sont automatiquement ajoutés à votre facturation. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, vous devez les annuler auprès de la FAECUM :

<http://www.faecum.qc.ca/services/assurances-aseq> .

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Règlement pédagogique de la **Faculté des études supérieures et postdoctorales** :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

REGROUPEMENT ÉTUDIANT RÉD

Au sein de l'École de design, le Regroupement des Étudiants en Design (RÉD) est constitué de deux comités. Un premier pour les études en design industriel (CEEDIN) et un deuxième pour le design d'intérieur (CEDEI).

Le RÉD (Regroupement des Étudiants en Design) est un regroupement d'étudiants élus par les membres. Ses membres exécutifs (C.E) siègent sur différents comités comme le CEEDIN (Comité des études en Design Industriel) et le CEDEI (Comité des études en Design Intérieur). Le RÉD voit aussi à l'organisation de toutes les activités concernant la vie étudiante en design. Autrement, par le biais de ses activités formatrices et divertissantes, l'association s'assure d'une bonne communication entre les étudiants, professeurs, intervenants et employeurs.

<https://fr-ca.facebook.com/RED.UdeM/>

SERVICES DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

	Local	Contact
Atelier de bois	0094	Charles Boily : 514.343.6111 #1032
Atelier des maquettes	0097	Pierre Ouellet : 514.343.6111 #3774
Atelier de métal	0156	Simon Guérin : 514.343.6111 #1879
Atelier de plastique	0154	Samuel Guillemette : 514.343.6111 #1878
Atelier numérique	0132-2	Guy Fortin : 514.343.6111 #45114
Audiovisuel (TI)	0131	Philippe Trudel : 514.343.2067
Bibliothèque	1162	514.343.6111 #7177
Café étudiant	1100	514.343.6111 #4033
Matériauthèque	3153	514.343.6111 #31044
COOP et service d'impression	0046	514.343.7879